

Inquiétudes pour les monuments historiques

PATRIMOINE

Une commission sénatoriale tire le signal d'alarme sur la baisse des crédits tandis que l'État s'apprête à vendre l'hôtel particulier qui héberge deux siècles d'archives de la protection des monuments !

TOUS LES SIGNAUX sont au rouge dans le domaine des Monuments historiques. La grande misère du Patrimoine vient de s'étaler au grand jour avec l'annonce de la mise en vente par le ministère de la Culture, prévue au budget de 2006, de deux hôtels particuliers situés dans le Marais à Paris, l'Hôtel de Vigny, qui héberge la Fondation du Patrimoine et la Fondation Lartigue, mais surtout son voisin, l'Hôtel de Croisilles, siège de la médiathèque historique du Patrimoine, aménagé spécialement à cet effet par Christiane Schmückle-Mollard, architecte en chef, en 1987-88.

Outre que ces hôtels, les premiers sauvés par Malraux lorsqu'il était question de raser le Marais dans les années d'après-guerre, ont quelque chose d'emblématique, il est stupéfiant de penser que le ministère de la Culture n'a prévu aucun local pour y entreposer les milliers de documents, conservés depuis 1830 à l'Hôtel de Croisilles.

La raison de cette « braderie », dramatique pour les chercheurs, réside dans le regroupement de tous les services de la Culture dans l'immeuble des Bons-Enfants, rue Saint-Honoré. C'est là qu'une place aurait dû être prévue pour



Aucun local n'a été prévu pour entreposer les documents, conservés depuis 1830 à l'Hôtel de Croisilles. Bouchon/Le Figaro.

conserver et ouvrir au public ces documents inestimables, tels les plans et relevés de Viollet-le-Duc, tous les dossiers de restauration, les archives de l'archéologie et une bibliothèque de 30 000 volumes. Un espace, disent les spécialistes, qui aurait très bien pu être réservé aux « Bons-Enfants », en lieu et place du hall immense, inhospitalier et inutile qui a été conçu dans le bâtiment.

Une crise grave

Au même moment, au Sénat, la mission d'information sur l'entretien et la sauvegarde du patrimoine architectural présidée par Philippe Richert (UMP-Bas-Rhin) et rapportée par Philippe Nachbar (UMP-Meurthe-et-Moselle) vient de rendre son rapport. Il fait état d'une crise grave

et rappelle que, déjà en 2005, le ministre, Renaud Donnedieu de Vabres, avait reconnu l'arrêt d'au moins 80 chantiers déjà engagés et le report de 170 opérations importantes. Le rapport des sénateurs ajoute qu'en 2006 la situation s'est encore dégradée. Cette fois, ce sont 300 chantiers qui sont interrompus ou différés, au risque de voir la dégradation de certains monuments s'aggraver. Quant aux 100 millions des privatisations, promis aux M. H., ils ont été pour l'essentiel absorbés par Versailles et le Grand Palais (voir nos éditions du 21 mars 2006).

Entre 2000 et 2005, les crédits déconcentrés et attribués aux régions oscillaient entre 240 et 270 millions d'euros par an. En 2006, avec 195 millions, seule la

moitié des besoins a pu être satisfaite. Ces dernières années, le Patrimoine a pu néanmoins survivre grâce à la résorption des crédits non consommés durant les exercices précédents. Mais d'une part cette manne est aujourd'hui épuisée et, d'autre part, la nouvelle loi organique relative aux lois de finances limite désormais drastiquement ces reports.

Les sénateurs demandent donc une « remise à niveau » des crédits, soit un budget de 350 millions d'euros pour 2007 et elle souhaite que l'État se dote des « instruments nécessaires à une meilleure gestion prévisionnelle » de l'entretien du patrimoine : évaluation des besoins en matière de restauration, établissement de priorités et d'un échéancier.

ANNE-MARIE ROMERO